

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT

Selon votre situation actuelle, merci de COCHER :	Eléments à fournir :
<p>Vous êtes actuellement marié ou pacsé</p> <p>Vous êtes actuellement parent isolé : célibataire, séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve) avant 2020 ou depuis 2020</p> <p>Indiquez la date de votre séparation : _____ / _____ / _____</p>	<p>N° identifiant fiscal du demandeur (joindre, en justificatif, l'Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu (ASDIR) ou la déclaration de revenus pré-remplie ou l'avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020... en votre possession).</p>
<p>Vous vivez actuellement en concubinage</p>	<p>Pour vous et votre concubin(e) : (Obligatoire même s'il/elle n'a pas de lien de parenté avec l'enfant.)</p> <p>N° identifiant fiscal du demandeur (joindre, en justificatif, l'Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu (ASDIR) ou la déclaration de revenus pré-remplie ou l'avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020... en votre possession).</p>
<p>En 2021, votre situation <u>familiale</u> a récemment changé (cas de décès, divorce ou séparation <u>exclusivement</u>)</p> <p>Indiquez la date de votre séparation : _____ / _____ / _____</p>	<p>N° identifiant fiscal du demandeur (joindre, en justificatif, l'Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu (ASDIR) ou la déclaration de revenus pré-remplie ou l'avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020... en votre possession).</p> <p>+ Fournir en plus, impérativement :</p> <p>Attestation récente de paiement de la CAF. En cas de décès : Acte de décès. En cas de séparation / divorce : Ordonnance de non conciliation / jugement de séparation / divorce. En l'absence de jugement : attestation sur l'honneur datée et signée des deux parents, précisant les modalités de garde des enfants et la date de séparation.</p>
<p>L'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurera pas sur votre avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020</p>	<p>N° identifiant fiscal du demandeur (joindre, en justificatif, l'Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu (ASDIR) ou la déclaration de revenus pré-remplie ou l'avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020... en votre possession).</p> <p>+ Fournir en plus, impérativement :</p> <p>Attestation récente de paiement de la CAF. Justificatif du changement de résidence de l'enfant (décision de justice ou attestation sur l'honneur signée des deux parents, précisant la date du changement et les modalités de garde des enfants).</p>
<p>Votre demande concerne un enfant dont vous avez actuellement la tutelle</p>	<p>N° identifiant fiscal du demandeur (joindre, en justificatif, l'Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu (ASDIR) ou la déclaration de revenus pré-remplie ou l'avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020... en votre possession).</p> <p>+ Fournir en plus, impérativement :</p> <p>Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille.</p>